

## D'où viennent les Conseils Citoyens ?

En 2013 rapport de [Marie-Hélène Bacqué](#) et [Mohamed Mechmache](#) « Pour une réforme radicale de la politique de la ville » :

5 enjeux :

- appuyer le développement du pouvoir d'agir des habitants eux-mêmes ou démarche d'empowerment"
- mettre les citoyens au coeur des services publics
- démocratiser la politique de la ville
- changer l'image des quartiers
- accompagner un renversement de démarche par la formation et la co-formation."

La proposition est de s'inspirer des Tables de Quartier développées au Québec, initiées par des associations et des citoyens et soutenues par les villes.

En 2014 le choix du Gouvernement a été de rendre obligatoire par la loi les Conseils Citoyens qui n'ont pas la même dynamique et qui sont imposés aux Collectivités signataires d'un Contrat de Ville

En 2014, la CUA fait partie des sites expérimentaux pour mettre en place une nouvelle approche de la Politique de la Ville. A aucun moment la question des Conseils Citoyens n'est évoquée par l'Etat. Les Nouvelles Résidences / Périmètre Chanteclair-Cévennes sont retenues pour une nouvelle contractualisation 2015-2022 **mais la mise en place du CC s'est faite après la phase de diagnostic du Contrat de Ville .**

Le Conseil Citoyen Intercommunal est créé par arrêté préfectoral le 9 Octobre 2015.

**Il est alors constitué de 15 membres du Collège Habitants ( 8 pour Saint Nicolas, 7 pour Saint Laurent) et de 5 membres du Collège Acteurs Locaux.**



**2015 - 2019**

## **2015 :**

Installation du Conseil Citoyen Intercommunal : 7 Avril 2015

**Nombre de réunions du CC : Après l'installation en présence des 2 maires 6 réunions du CC**

Invitation de PdC Habitat à la réunion du 7 octobre 2015 sur fonctionnement de Pas de Calais Habitat, relations avec les concierges et les gardiens

Travail sur la structuration du Conseil Citoyen, répartition de responsabilités, rédaction d'un Règlement Intérieur ( aboutie en Décembre 2015)

## **2016**

Petit déjeuner 3 avril 2016 à Chanteclair. Objectif faire connaître l'existence du CC.

23 Mars 2016 : Création de la Commission Communication pour élaborer les visuels -flyers et affiches- ( Dominique GARET /J-Claude DESFACHELLE)

Désignation d'un représentant du CC au projet de Régie de Quartier (Léon DEBRICQ)

Participation au FPH de St Nicolas (Françoise DUHEN)

Participation au FTU de St Nicolas (mai 2016 : Bernard DANDRE, puis Bernadette LACHERIE)

Organisation de la Fête des Voisins (Françoise DUHEN, Michele CIAN, Loic CANLERS)

Participation à la configuration de la Régie de Quartier (Léon DEBRICQ)

22 Septembre 2016 : participation à une présentation du Projet social du Centre Chanteclair

Après plusieurs réunions de travail sur la rédaction des Statuts de l'association, le 25 Septembre 2016 : Assemblée Générale constitutive de l'Association « Conseil Citoyen St Laurent St Nicolas »

5 Octobre 2016 : Rencontre des Conseils Citoyens du sud du Département au Louvre Lens

Participation au site [conseilscitoyens.fr](http://conseilscitoyens.fr) : présentation du Conseil, inscription de membres

Création d'une adresse courriel [conseilcitoyen.slb.sn@gmail.com](mailto:conseilcitoyen.slb.sn@gmail.com)

**Nombre de réunions du CC : 10 hors réunions de commissions**

## **2017**

Parution au Journal Officiel de la Déclaration de création en association : le 12 janvier 2017

Du 3 Février au 5 Mai 2017 les membres de St Nicolas du Conseil Citoyen rencontrent les locataires du quartier Chanteclair : **10 rencontres** organisées dans les halls d'immeubles. Pots offerts par Pas de Calais Habitat.

Une restitution a été faite aux élus de St Nicolas et aux représentants de Pas de Calais Habitat, le bailleur social propriétaire des logements concernés. Particulièrement les locataires de l'ilot Kemmel Cassel Gris Nez ont exprimés fortement leur attachement aux immeubles et leur désir de réhabilitation plutôt qu'une démolition avec relogement. Un affichage des expressions des locataires et des retours du bailleur a été assuré en Juillet Aout 2017 dans les immeubles.

Mai 2017: Organisation de la Fête des Voisins (Françoise DUHEN, Michele CIAN)

11 Octobre 2017 accueil de 2 habitants désirant s'investir ( sur proposition de Leon Debricq)

Décembre 2017 : Groupe de travail Isolement

**Nombre de réunions du CC 8 hors réunion spécifiques et Contrat de Ville**

## **2018**

Formations Master-class citoyenne avec l'IREV

17 Mai 2018 : Rencontre à Chanteclair des autres Conseils de l'arrageois à l'initiative du CC Chanteclair Cevennes

Organisation de la Fête des Voisins (Françoise DUHEN)

Participation à des rencontres avec d'autres CC, notamment la réunion au Louvre Lens en Présence du Préfet.

Autres Formations en septembre et octobre 2018

Septembre 2018 : Participation à la « Ballade Urbaine » organisée par PdC Habitat

4 Octobre 2018 Participation d'un membre du Conseil à la Rencontre Débat Public sur l'avenir des CC

A Arras Anniversaire des 40 ans de la Politique de la Ville 3 et 4 décembre 2018

12 Décembre 2018 : enquête auprès de tous les locataires du square des 4 saisons à Saint Nicolas : les locataires sont satisfaits du niveau de sécurité avec les grilles existantes.

17 Décembre : rencontre avec M.Willoquaux Pas de Calais Habitat

**Nombre de réunions du CC : 5 hors rencontres Contrat de Ville**

## **2019**

17 Janvier Création de la page Facebook Conseil Citoyen

30 Janvier 2019 : rencontre du CC avec M.le Maire et des adjoint-e-s de St Nicolas : information sur la réhabilitation de l'Ilot Kemmel Cassel Gris Nez.

Fort investissement sur les procédures Contrat de Ville et la Programmation 2019

Nouveau temps de formation

Plusieurs réunions du CC reportées et constat de démobilisation de nouveaux membres

**Nombre de réunions du CC : 5 dont 2 pour préparation de celle de Décembre**

## EN GUISE DE BILAN

Au cours des 5 années, la composition du Conseil a évolué avec le départ de membres du Collège Habitants et d'un membre du Collège Acteurs Locaux. De plus certains n'ont jamais participé aux rencontres bien qu'identifiés.

Au 1 Décembre 2019 le Conseil réunit de 6 membres dont 4 du Collège Acteurs Locaux. A noter que ce collège ne rassemble que des représentants de dynamiques associatives et aucun acteur économique local pour le moment. Des habitants ont participé à plusieurs séances de travail sans être membres officiellement du Conseil. Ils se sont désinvestis à la suite de l'absence de concrétisation de propositions émises.

### **Une implication sérieuse des membres du Conseil :**

34 Reunions du Conseil Citoyen ( séances plénières)

9 reunions de commissions / préparation ( 3 ou 4 membres)

20 rencontres habitants ( entrées d'immeubles et Fete des voisins, etc) ( 3 ou 4 membres)

34 rencontres Pilotage CUA ( Copil/Financeurs/Programmation...) pour 1 ou 2 représentants du Conseil.

### **Au terme des 5 ans plusieurs parametres impactent l'activité du Conseil :**

#### **De manière positive :**

- Présence d'acteurs associatifs ayant une connaissance de la Politique de la Ville et de la Programmation pluriannuelle ce qui a pu être positif
- Appui logistique des 2 communes : photocopies, envoi de courriers,réalisation de logo et photos
- Liaisons avec Pas de Calais Habitat

#### **Des faiblesses, des marges de progressions possibles :**

- Quartier Politique de la Ville bi-communal avec des visions et des enjeux différents pour les 2 communes
- Difficultés d'articulations/de reconnaissance par chaque commune ( ou a minima) ...
- Absence de formations pendant pres de 3 ans
- État d'âmes des membres...démissions successives
- Sentiment « d'injonction » de faire : participations aux instances de pilotage . Les conseillers citoyens doivent émettre des avis sur les dossiers des porteurs de projets. Cet avis n'est que consultatif. De plus, le conseil citoyen ne se sent pas forcément « à la hauteur » pour porter un jugement sur la pertinence d'une action, la suffisance des indicateurs présentés, ou encore des sommes demandées. Enfin,il est souvent questions d'enjeu humain (pérennité d'un emploi). En quoi le Conseil Citoyen est-il compétent pour influencer sur le critère « emploi » et les enjeux sociaux que le financement d'un projet suppose ?

#### **Perspectives :**

- redonner au CC une dynamique, un nouveau souffle notamment en associant de nouvelles personnes en son sein.

- faire un point sur ce que sont devenus les locataires relogés suite aux démolitions, comment s'est passé leur relogement, quelles incidences sur leur nouveau quartier...